

	REGLEMENT DU TROPHÉE SENIORS SAINT MALO GOLF RESORT Mardi 29 et Mercredi 30 Septembre 2026	
---	--	---

Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux

Catégories du Trophée Seniors 2025 : Seniors Dames : NC – Seniors Messieurs : 8

CONDITIONS DE PARTICIPATION	Compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses de plus de 50 ans. Les titulaires d'une <u>licence de la fédération française de golf active</u> doivent à la date de clôture des inscriptions de l'épreuve : • S'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 40 € pour l'année en cours, • Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de sante disponible sur My ffgolf. • Être à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures. • Répondre aux conditions du règlement particulier de l'épreuve Note : En cas de non-respect de l'une de ces conditions, le joueur sera disqualifié . Les titulaires d'une <u>licence dans une fédération étrangère</u> reconnue doivent : • Être à jour de leurs droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures. • Répondre aux conditions du règlement particulier de l'épreuve Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2
TERRAIN	Parcours Surcouf Messieurs : 5578 m - Par 72 - SSS : 70 - Slope 128 - Marques Jaunes Dames : 4722 m - Par 72 - SSS : 71.1 - Slope 129 - Marques Rouges
FORMULE DE JEU	Score maximum par +4 - 36 trous – 18 trous par jour Entraînement la veille du 1^{er} tour soit le Lundi 28 Septembre 2026, sur réservation des départs au 02 99 58 98 99
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans RMS, sera pris en compte.
SERIES	Messieurs : 1^{ère} Série Index 15.5 maximum Dames : 1^{ère} Série Index 18.5 maximum
INSCRIPTIONS	<u>La date limite</u> d'inscription est fixée au Mardi 15 Septembre 2026. Bulletin d'inscription sur le site du Saint Malo Golf Resort, sur la page web du calendrier sportif 2026 : www.saintmalogolf.com La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du Saint Malo Golf Resort le Dimanche 20 Septembre 2026. Pour valider l'inscription, le joueur doit retourner le formulaire d'inscription complétée avec le chèque pour le règlement du droit d'engagement à l'ordre du SAINT MALO GOLF RESORT. Par courrier : Domaine de Saint-Yvieux - 35540 Tronchet OU Par mail : golf@saintmalogolf.com

	Champ de participants limité à 120 joueurs dont 33 dames minimum. A la clôture des inscriptions, si le quota de l'un sexe n'est pas entièrement pourvu, les places restantes peuvent être réaffectées à l'autre sexe. Dans la limite du champ maximal, des joueurs ne répondant pas aux critères pourront se voir attribuer une wild card. Leur répartition est du ressort de la Ligue, qui peut en affecter une partie au club organisateur. Le champ des joueurs sera déterminé comme suit : -15 Messieurs et 5 Dames, qui seront retenus par ordre des index ; -les places restantes sont ensuite attribuées par l'ordre du Mérite National Seniors -puis par l'ordre des index ; -puis par l'ordre d'arrivée des inscriptions En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site Les joueurs sont autorisés à être caddehyés par une personne de leur choix.
FORFAIT	Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée au Mardi 15 Septembre 2026. Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.
DROIT ENGAGEMENT	- Joueur Extérieur : 90 € - Membres du Saint Malo Golf Resort : 45€
TIRAGE DES DEPARTS	Répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux. (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus). Les dames sont regroupées dans le BLOC 3 1^{er} tour : Ordre de départ : Bloc 2, Bloc 1, Bloc 3, Bloc 4. 2^{ème} tour : ordre inverse des résultats.
PRIX	Dames : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut - Messieurs : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Brut. Remise des prix à l'issue de la compétition au Club House,
DEPARTAGE	En cas d'Egalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou. N.B. : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage du logiciel RMS 9) deviendra définitif.
COMITÉ	Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 ou 5 personnes dont au minimum : - 1 représentant du Club organisateur - 1 représentant du corps arbitral - 1 représentant de la Ligue